

Mairie 1 Place de la mairie
SAINT MARTIN LE VIEUX
87700

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2026/28 EN DATE DU 05/06/2026

Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Présents : 10

Représentés : 01

Votants : 11

Exprimés : 11

Pour : 11

Contre : 00

Abstention : 00

Le Conseil Municipal de Saint Martin Le Vieux s'est réuni en session ordinaire, le 05 juin 2026, à 11h, à la mairie, selon la convocation en date du 29 mai 2026, sous la présidence du maire, Monsieur Sébastien DELOMENIE.

Présents : Mmes BAYLE. DUBARRY. GIROIR. VIROULET
GERLOT. RABIER
Mrs DELOMENIE. LAVALADE. MOUSNIER. ANTOINE. BORDAS

Monsieur Pierre PETILLON est représenté par Monsieur Daniel LAVALADE.

Madame Florence DUBARRY a été élue secrétaire de séance.

DESIGNATION DES CORRESPONDANTS : DEFENSE / PANDEMIE / INCENDIE ET SECOURS

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il y a lieu de désigner :

- un correspondant Pandémie jouant un rôle central dans l'articulation de la gestion des crises sanitaires à l'échelle communale
- un correspondant Défense dont les missions sont d'informer les habitants de la politique de défense, de sensibiliser les jeunes générations aux enjeux de défense...
- un correspondant Incendie et Secours

Monsieur Thomas BORDAS, Conseiller municipal, domicilié au 3 rue de la Fontaine
Madame Martine BAYLE, Conseillère municipale domiciliée au 18 Bord, **Monsieur Daniel LAVALADE**, 1^{er} adjoint au maire, domicilié au 12 lotissement des Chênes,

ayant souhaité remplir ces fonctions, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, les désigne dans l'ordre précité correspondant pandémie, correspondant défense et correspondant Incendie et Secours.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus ;

Au registre sont les signatures ;

Le Maire,
Sébastien DELOMENIE

Le secrétaire de séance
Florence DUBARRY

